



# COMPTE RENDU RÉUNION DE CONSEIL DU 20 JUIN 2016

## COMMUNE D'HAIMPS

Présents : Mmes Odile FOUCHET, Sylvia BENOIST, Raphaële FRANCOIS, Mrs Thierry GOUJEAUD, Pascal GARDRAT, Frédérick DERAZE, Pascal BEZIAUD, Ludovic CROIZET.

Excusés : Jacques SAUTON, Aurélie GOGUET, Bruno ROBY.

Secrétaire de séance : Odile FOUCHET

Après lecture faite du procès-verbal de la réunion du 17 mai 2016, ce dernier est adopté à l'unanimité.

### 1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### ↳ CLASSEMENT DES CLOCHES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Lors de sa séance du 15 avril 2016, la Commission départementale des Objets Mobiliers a émis un avis favorable à la protection, au titre des monuments historiques des deux cloches.

Le préfet de la Charente-Maritime a pris un arrêté d'inscription le 24 mai 2016 pour la protection juridique de ces objets.

Mr Hervé Gouriou est venu expertiser les cloches le 29 avril 2016.

L'avis favorable au classement ayant été émis par la Commission départementale après examen du rapport de Mr H. Gouriou, expert campanaire agréé, la demande de classement de ces objets sera examinée lors d'une prochaine réunion de la commission nationale des Monuments Historiques.

Le Code du Patrimoine mentionne que la commune, propriétaire de ces objets, doit donner son accord de principe par délibération du Conseil Municipal.

Pour rappel, en cas de travaux, l'inscription permet d'avoir 35% de subvention et le classement 45% de subventions.

Après avoir entendu ces explications, le Conseil décide, à l'unanimité de donner son accord au classement des cloches.

#### ↳ REPRISE DE TOMBES AU CIMETIÈRE

Dans le cimetière de la commune, plusieurs concessions perpétuelles se trouvent à l'état d'abandon, ces monuments ainsi délaissés nuisent à l'aspect général des nécropoles et certains présentent des risques pour les usagers. D'autre part, compte tenu du nombre de places disponibles de moins en moins nombreuses, il est possible de procéder à la reprise des concessions laissées à l'état d'abandon. Le Conseil, après discussion, décide de délibérer afin de lancer l'enclenchement de la procédure de reprise.

### 2. BÂTIMENTS

#### ↳ VALIDATION DE L'ESQUISSE

Les dernières modifications demandées ayant été prises en compte par l'architecte, le Conseil décide de valider l'esquisse présentée, sous réserve de la présentation d'une simulation de la façade que nous n'avons pas encore reçue.

#### ↳ CHOIX DU BUREAU DE CONTROLE

Sur proposition de la commission, le Conseil décide, à l'unanimité de retenir la proposition de l'APAVE pour un coût de 3 817 € HT.

#### ↳ CHOIX DU SPS

Sur proposition de la commission, le Conseil décide, à l'unanimité, de retenir la proposition de l'APAVE pour un coût de 1 912 € HT.

#### ↳ CHOIX DU BUREAU TECHNIQUE POUR L'ASSAINISSEMENT

Après avoir étudié les devis reçus, le Conseil décide, à l'unanimité, de retenir la proposition de BET IMPACT EAU ENVIRONNEMENT pour un coût de 500 € HT.



# COMPTE RENDU RÉUNION DE CONSEIL DU 20 JUIN 2016

## COMMUNE D'HAIMPS

### 3. FINANCES

#### ↳ DOTATIONS 2016

Le Maire informe le Conseil des différents avis de dotation reçus pour l'année 2016 :

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT : **47 950 €**

DOTATION DE SOLIDARITÉ RURALE : **14 731 €**

DOTATION NATIONALE DE PÉRÉQUATION : **6 725 €**

### 4. VOIRIE

#### ↳ TRAVAUX 2016

Sur proposition de la commission voirie, le Conseil accepte les travaux suivants :

- Les 500 m restants du chemin de la Bonne Année (déjà faits) GLG : 4 263 € par l'entreprise Bernard
- 340 m sur les 700 m restants du chemin de Bresdon EN CALCAIRE : 4 457,40 € par l'entreprise Bernard
- 400 m en CALCAIRE et 70 m en GLG chemin des Chenevières : 5 335 € par l'entreprise Bernard
- 31 m en GLG impasse du porche : 532,35 €.
- Point à temps pour 8 000 € fait par la société HIDREAU avec mise à disposition de notre personnel.

### 5. ENVIRONNEMENT

#### ↳ VISITE DE LA DRAFF

Mme BEYELER de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt a rencontré Jacques SAUTON le 3 juin. Le Maire présente au Conseil le compte-rendu de cette visite au cours de laquelle aucune anomalie n'a été relevée.

#### ↳ CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA CARRIÈRE DES COMBES DE LA MÉDRALE

Un projet de convention entre la commune et Mr LENESTOUR, pour la mise à disposition de la carrière des combes de la Médrale est étudié. Quelques points restent à éclaircir avant de valider cette proposition.

### 6. ANIMATION

#### ↳ BILAN DU CONCERT DE JAZZ

Madame Odile FOUCHET fait le bilan de cette soirée. Le spectacle a été en tout point une réussite. Nous avons accueillis environ 150 spectateurs dont beaucoup ont fait part de leur satisfaction.

Au niveau financier, entre les dépenses et les recettes le résultat est équilibré.

#### ↳ 14 JUILLET

Madame Odile FOUCHET présente la journée du 14 juillet. A cette occasion nous recevrons un groupe de Bousac. A 12h30 aura lieu notre habituel repas champêtre, des jeux seront organisés pour les enfants, une buvette sera mise en place pour l'après-midi et le soir à 21h00, la comédie de l'Eperon jouera une représentation de la pièce « Les fugueuses ». Une réunion de préparation aura lieu le 11 juillet à 18h30.

### 7. QUESTIONS DIVERSES

#### ↳ CONTROLE DES POINTS INCENDIE

La RESE a effectué le contrôle des points incendie le 16 mars. Nous avons reçu une première analyse synthétique mais Madame BARBIER de la RESE doit pour venir nous présenter le rapport.

#### ↳ DEPLACEMENT DU BUREAU DE VOTE

Dans la perspectives des travaux qui devraient avoir lieu à la mairie, sur proposition du Maire, le Conseil décide de demander le transfert du bureau de vote 2017/2018 dans la salle municipale.



## COMPTE RENDU RÉUNION DE CONSEIL DU 20 JUIN 2016

**COMMUNE D'HAIMPS**

**↳ ECHOS DU PAYS N° 151**

Une présentation rapide du journal de juillet est faite au Conseil.

Fin de la séance : 22h15